

SESSION 2022

CEPJ

Conseiller d'éducation populaire et jeunesse

Concours externe (seconde épreuve d'admissibilité)
Concours interne (première épreuve d'admissibilité)
Troisième concours (première épreuve d'admissibilité)

Spécialité

« Éducation à l'environnement, au développement durable
et à la culture scientifique et technique »

EDU

Rédaction d'une note

Rédaction d'une note à partir d'un dossier comportant 20 pages maximum portant sur un sujet en rapport avec la réalité contemporaine, en articulation avec les politiques publiques de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, choisi dans l'une des spécialités définies à l'article 1 de l'arrêté du 26 juillet 2019 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse.

Cette épreuve permet de vérifier les qualités de rédaction, d'analyse et de synthèse du candidat ainsi que son aptitude à dégager des solutions appropriées. Elle permet en outre de tester la connaissance et la maîtrise de la spécialité tant dans son aspect technique et pédagogique que dans son cadre institutionnel, ainsi que ses enjeux culturels, éducatifs et sociaux.

Durée : 4 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P

IMPORTANT : dès la remise du sujet, les candidats sont priés de vérifier la numérotation et le nombre de pages du dossier documentaire.

Ce dossier comporte 6 documents et 17 pages.

Sujet

Vous êtes affecté(e) en qualité de conseiller(ère) d'éducation populaire et de jeunesse dans une délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES).

Dans cette région, la majorité des acteurs de l'éducation à l'environnement vers un développement durable adhère à un réseau régional constitué d'associations, de collectivités locales, d'entreprises privées ou encore de personnes physiques.

Ces acteurs constatent que les projets de transition écologique peuvent rencontrer des difficultés de réalisation en raison de conflits entre élus, habitants et experts des territoires.

Interpelé par le président du réseau, le délégué régional académique vous sollicite afin que vous lui rédigiez une note de contexte en votre qualité de référent régional à l'éducation à l'environnement.

Cette note présentera les enjeux, les freins et les atouts de la participation des habitants et des élus aux projets de transition écologique. Vous identifierez des solutions permettant à ce réseau régional de mieux accompagner les acteurs des territoires dans une démarche d'éducation populaire.

Vous vous appuyerez sur les documents mis à votre disposition et vos connaissances sur le sujet.

Documents joints :

<p>Document 1 : Pourquoi parle-t-on de « transition » écologique, Catherine Larrère. The Conversation, 14 février 2021, https://theconversation.com/pourquoi-parle-t-on-de-transition-ecologique-154104</p> <p>(2 pages)</p>	Pages 1 et 2
<p>Document 2 : Un contrat en faveur de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Agence de la cohésion des territoires, page d'accueil du site officiel, novembre 2021, https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/crte</p> <p>(2 pages)</p>	Pages 3 et 4
<p>Document 3 : Charte du comité d'orientation des territoires en transition. Ministère de la transition écologique (MTE). https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-12/Charte%20d%27orientation%20du%20Comit%C3%A9%20d%27orientation%20des%20territoires%20en%20transiti....pdf</p> <p>(4 pages)</p>	Pages 5 à 8
<p>Document 4 : L'implication des habitants, au cœur du développement durable. Julian Perdrigeat. Les cahiers de l'action numéro 47, Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP), décembre 2016, pages 81 à 83.</p> <p>(3 pages)</p>	Pages 9 à 11
<p>Document 5 : Les assises de la transition écologique, Palaiseau mag' numéro 252, février 2021, pages 23 à 27.</p> <p>(3 pages)</p>	Pages 12 à 14
<p>Document 6 : Éducation populaire et transition climatique Claude Gross. Tribune de La Fonda, vers une transition énergétique citoyenne, septembre 2019. https://fonda.asso.fr/ressources/education-populaire-et-transition-climatique</p> <p>(3 pages)</p>	Pages 15 à 17

Pourquoi parle-t-on de « transition » écologique ?

The Conversation, 14 février 2021, 18:07 CET

Catherine Larrère

Professeur des universités en philosophie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Créé en 1971 sous la présidence de Georges Pompidou, le ministère français de l'Environnement a été rebaptisé, dans les années 2000, ministère de l'Écologie et du Développement durable ; puis est devenu, en 2017, ministère de la Transition écologique et solidaire.

Cette succession d'appellations résume assez bien celle des objectifs globaux et nationaux des politiques publiques visant à remédier à la détérioration de la situation environnementale.

L'objectif du développement durable – introduit en 1987 dans le rapport de l'ONU « Notre avenir à tous » et précisé dans la déclaration du Sommet de la Terre à Rio en 1992 – n'a certes pas disparu, comme le montre l'adoption par les Nations unies en septembre 2015 de l'Agenda 2030 qui fixe 17 objectifs de développement durable visant à éliminer la pauvreté tout en protégeant la planète.

Cependant, la notion de transition, énergétique ou écologique, a pris de plus en plus d'importance, comme le montre le changement d'appellation du ministère de l'Environnement.

Que signifie ce recours au terme de transition ? Faut-il y voir les conséquences d'une désillusion vis-à-vis du développement durable ?

Transition plutôt que crise

Depuis 1992, les inégalités sociales et économiques se sont accrues de par le monde, tandis que – surtout si on les appréhende globalement – les résultats de la lutte contre la dégradation de la situation écologique sont plus que décevants. L'annonce d'une « transition » marquerait une volonté de changement plus radical.

Mais le mot est vague et polysémique : de quelle transition s'agit-il ? Peut-être veut-on pouvoir décliner la transition à différents niveaux et différents secteurs : transition écologique, transition énergétique, transition du modèle agricole ? Mais comment penser l'unité de toutes ces transitions ?

Et qu'indique l'usage de transition du point de vue du changement écologique et social ?

Faute (à notre connaissance) d'une étude approfondie des usages du mot, l'origine de l'utilisation du terme de transition pour parler de changement environnemental est assez obscure.

Le président américain Jimmy Carter, conscient à la fin des années 1970 que la crise énergétique rendait nécessaire un changement en profondeur de la société américaine, aurait préféré le terme de transition à celui de crise, car il le jugeait moins angoissant, et susceptible d'arrimer le futur à une rationalité planificatrice et gestionnaire (voir à ce propos l'analyse de l'historien Jean-Baptiste Fressoz dans le chapitre « Le mythe de la transition énergétique » de l'ouvrage collectif Collapsus).

Mais le terme a aussi une origine plus militante et plus radicale : il renvoie aux mouvements des villes en transition lancés par Rob Hopkins à Totnes (Angleterre), où des militants proposèrent aux 8 500 habitants de la commune d'élaborer « un plan d'action de décroissance énergétique » pour résister au choc annoncé du pic pétrolier.

Ainsi la transition s'inscrit dans une double référence : celle des politiques publiques gestionnaires, celle des initiatives politiques et des mouvements sociaux indépendants.

Changement de régime

L'usage du terme de transition, s'éclaire, selon nous, quand on sait qu'il est emprunté à la théorie des systèmes, où il désigne un processus au cours duquel un système passe d'un régime d'équilibre dynamique à un autre. Par « système », on entend un ensemble d'éléments ou de composantes en interactions, formant une structure dynamique plus ou moins organisée, et plus ou moins autonome par rapport au milieu extérieur (environnement, naturel ou autre).

La notion de système est utilisée dans de nombreux domaines scientifiques : physique, chimie, sciences de l'univers, sciences de l'ingénieur et des technologies, jusqu'aux sciences humaines et sociales en passant par la biologie, l'écologie et les sciences de l'environnement.

Le terme est donc transdisciplinaire et permet, en passant d'un domaine à l'autre, de surmonter la dualité du naturel et de l'artificiel, comme celle du naturel et du social.

En écologie, la référence au système a joué un rôle particulièrement important, avec l'introduction par

Tansley, en 1934, du concept d'écosystème, puis, à partir de l'interprétation thermodynamique qu'en firent les *Fundamentals of Ecology* d'Eugene Odum, publiés en 1953 et qui ont été longtemps, et restent encore pour certains, la théorie scientifique écologique de référence.

La référence aux systèmes (des écosystèmes aux systèmes sociaux que l'on désigne parfois comme socio-écosystèmes) est ainsi le langage commun de beaucoup d'écologistes qui y trouvent de quoi expliquer la situation et justifier l'action, tout en établissant des relations aussi bien avec les sciences de la nature qu'avec les sciences humaines et sociales.

Un continuum du naturel au social

Par rapport à d'autres termes utilisés pour caractériser le changement social, la transition a donc de nombreux avantages.

Les termes exprimant le changement social – révolution, réforme, réaction, conservatisme – empruntés aux sciences politiques, historiques ou sociales, sont fortement dualistes, reléguant ce qui relève de la nature hors de leur champ. À l'inverse, la transition permet d'envisager la continuité d'un processus amorcé au sein des processus naturels et qui se continue dans le milieu social.

À la différence de la crise, censée être passagère, elle désigne une mutation écologique, durable et irréversible. La transition n'est donc pas à créer de toutes pièces, le passage d'un système à un autre est un « processus inéluctable, déjà engagé, qui se déploie à plusieurs échelles et implique une grande variété d'acteurs » (voir à ce sujet le chapitre « Transition » dans le Dictionnaire de la pensée écologique). Il s'agit de l'accompagner, ce qui demande des capacités de pilotage.

Lorsque Barbara Pompili, actuelle ministre de la Transition écologique, déclare dans un entretien au journal *Le Monde*, qu'« on va accélérer la transition de notre modèle », c'est bien dans cette conception systémique de la transition qu'elle se situe. Cela peut désigner le changement de modèle agricole, qui implique de passer de l'agriculture conventionnelle – productiviste – à l'agroécologie ou à l'agriculture biologique.

Mais cela désigne plus volontiers la transition énergétique, qui, selon la loi de transition énergétique pour la croissance verte adoptée en 2015, est le cœur de la transition écologique.

L'énergie peut en effet être considérée comme le moteur des systèmes économiques, en tant qu'elle est précisément ce qui les rattache aux processus naturels. Si les ressources sont menacées de raréfaction, il faut changer de système énergétique, et cela aura des répercussions en chaîne sur le modèle économique.

Or, d'une énergie à l'autre, la succession n'est jamais linéaire, l'apparition de nouvelles sources d'énergie ne fait nullement disparaître les précédentes, dont on continue à se servir.

On a donc toujours affaire à un « mix » énergétique, dont l'adoption dépend de processus sociaux et économiques, qui demandent des arbitrages politiques entre des intérêts contradictoires. La transition n'est pas seulement l'accompagnement d'un processus auto-engagé, elle se décide au niveau politique.

La dimension politique

C'est également au niveau politique que l'on peut prendre en considération l'autre pôle de la transition, celui des processus sociaux, des initiatives politiques : expériences locales faisant appel à des productions d'énergie contrôlées sur place, initiatives de permaculture, qui, au-delà de formes de production agricole, sont aussi des modes de vie alternatifs.

Or, suivant que l'on se place au pôle gestionnaire ou au pôle des initiatives populaires, on peut arriver à des préconisations de transition très différentes.

Les intérêts des grandes entreprises de production d'électricité, la propension à la centralisation des processus de décision politique, l'hégémonie culturelle d'un imaginaire d'ingénieur et de technocrate sont en faveur de l'énergie nucléaire, dont on mettra en avant qu'elle est décarbonée.

Alors que les habitants d'une région qui vivent avec le nucléaire, qu'il s'agisse de l'implantation des centrales ou de la gestion des déchets, auront tendance à se méfier d'un type d'énergie qui affecte leur vie quotidienne et présente des inconvénients politiques (pouvoir autoritaire et dissimulé) autant que des risques sanitaires et écologiques à long terme.

On voit ainsi que la perspective gestionnaire, que favorise l'approche systémique des questions de transition, ne peut suffire à rendre compte d'un changement suffisamment profond pour faire appel à une transformation des formes de vie, qui ne s'enseigne ni ne se commande, mais fait nécessairement appel à des initiatives provenant de la société civile et reposant sur des compétences politiques démocratiques.

Un contrat en faveur de la transition écologique et de la cohésion des territoires

Agence de la Cohésion des Territoires,

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/crte>, novembre 2021

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique, économique dans les territoires, le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : Le contrat de relance et de transition écologique. Le CRTE, signé pour six ans, illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'État à destination des collectivités territoriales, considérablement renforcés par les crédits du plan de relance lors des deux premières années.

Le CRTE est la traduction de l'ambition d'un projet de territoire : la transition écologique et la cohésion territoriale sont **la colonne vertébrale de ce contrat**, qui s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux, publics comme privés, tous impliqués dans la relance.

Les ambitions de la transition écologique

Le CRTE doit notamment permettre aux collectivités locales d'intégrer, au sein de leurs projets de territoire, **les ambitions de la transition écologique dans leurs priorités**. Les actions retenues concourent à l'atteinte des objectifs nationaux en matière de [stratégie nationale bas-carbone](#), de biodiversité, de [Plan national d'adaptation au changement climatique](#) et de préservation des ressources naturelles.

Une attention particulière sera portée à la lutte contre l'artificialisation des sols, au développement des nouvelles pratiques agricoles, aux circuits courts et à l'économie circulaire. Les mobilités douces, la rénovation énergétique des bâtiments et la promotion des énergies renouvelables seront prises en compte.

Le CRTE intègre notamment le [Contrat de Transition Écologique \(CTE\)](#), qui résulte d'une co-construction avec les élus, les services de l'Etat, les entreprises et les citoyens.

Un contrat pluri-annuel

Avec les Contrats de relance et de transition écologique, dont la signature doit intervenir d'ici l'été 2021, l'État propose aux élus locaux de les accompagner pour définir et mettre en œuvre leur projet de territoire tout au long de la nouvelle mandature. Le périmètre de contractualisation est l'intercommunalité, voire des regroupements en fonction des dynamiques locales.

Un contrat sur-mesure

La mise en perspective du territoire commence par la connaissance de ses atouts et faiblesses, notamment au regard des grandes transitions (écologique, démographique, numérique et économique) qui concernent tous les territoires. Le diagnostic est réalisé par la collectivité en collaboration avec les services de l'État en mobilisant les acteurs locaux. **La réalité locale est prise en compte dans chaque projet de territoire** qui constitue le socle de son CRTE. La collectivité mène une réflexion stratégique avec une **approche transversale** des enjeux liés aux transitions. Multi acteurs et opérationnel, le CRTE répond aux spécificités de chaque territoire. Il est élaboré et mis en œuvre avec le concours de l'ensemble des acteurs locaux – État, collectivités, entreprises, acteurs socio-économiques, habitants.

Pour atteindre ces objectifs, l'Agence nationale de la cohésion des territoires et les opérateurs partenaires (Cerema, Ademe...) proposent des outils d'accompagnement, notamment un renfort **en ingénierie** pour aider les territoires les plus fragiles à s'engager dans la démarche.

Un contrat évolutif et intégrateur

Le CRTE a vocation à regrouper l'ensemble des contrats signés entre l'État et les collectivités, comme les contrats de ville, mais aussi les programmes des différents ministères, et leurs partenaires, comme [Action cœur de ville](#), [Petites villes de demain](#) ou les [contrats de transition écologique](#).

Le CRTE se substitue aux contrats de ruralité arrivés à échéances fin 2020, dont il peut poursuivre certaines orientations et actions.

Dans les années à venir, les dispositifs gouvernementaux à destination des territoires s'inséreront au sein du CRTE pour bénéficier des dynamiques et des partenariats engagés. C'est un gage de gain de temps et de simplification des procédures pour permettre aux collectivités de répondre rapidement aux enjeux de la crise actuelle.

Le contrat de relance et de transition écologique bénéficiera des crédits du [Plan de relance](#), dont il incarnera la déclinaison territoriale.

Introduction : Comment définir la réussite de la transition écologique et solidaire d'un territoire ?

Conscients d'une part de l'impact de la crise de la Covid-19 sur notre société et notre planète et d'autre part du besoin de se réinventer rapidement, les membres du Comité d'orientation des territoires en transition ont souhaité définir une vision commune pour atteindre cet objectif. Elle passe par la définition d'une cible quantitative et qualitative de ces transitions, dans le cadre des travaux de l'ADEME (Vision 2050) et du Conseil national de la transition écologique (France 2050). Elle passe aussi par la définition d'une méthode. Cette transition écologique et solidaire est celle d'un territoire sobre, inclusif et résilient, qui répond avant tout aux besoins primaires de sa population. Elle s'appuie sur un cap, des dynamiques, un souci constant d'évaluation et d'amélioration.

La transition écologique et solidaire prend corps dans le bloc communal, trouve sa pertinence à l'échelle de l'intercommunalité (ou du groupement d'intercommunalités), **en cohérence avec les orientations stratégiques de la région**. Elle doit donc être mise en œuvre avec tous les autres acteurs territoriaux, afin de faciliter, construire ensemble et mutualiser les moyens.

A l'identique, **une articulation réfléchie avec l'Etat** est essentielle à la réussite de la transition écologique territoriale. Cette relation entre l'Etat et les territoires doit ainsi être guidée par les principes de co-construction, de coopération, en privilégiant l'horizontalité par rapport à la verticalité, et se posant en **Etat-facilitateur**, prenant en compte la diversité territoriale et permettant, tout en l'encadrant, **l'expérimentation et la différenciation**.

Dans tous les cas, la réussite de la transition écologique et solidaire locale impose de mener **une transformation co-construite et globale du territoire**. Pour se réinventer, le territoire doit détenir une vision transversale de sa transformation. La transition écologique appelle ainsi des transitions économiques et sociales. Une mise en mouvement transversale s'impose en conséquence et doit s'appuyer sur des solidarités fortes et une démocratie locale active.

Sur ce dernier point, il ressort des échanges que **la transition écologique et solidaire peut et doit être couplée avec la transition démocratique**, marquée par un souhait des citoyens de participer davantage aux décisions des pouvoirs publics. Une transition réussie se mesure ainsi tant au niveau des moyens mobilisables et mobilisés, de ses résultats, qu'au niveau de ses méthodes. Une dynamique fédératrice, créant du lien humain sur le territoire, est un facteur de réussite important, qui nourrit le principe d'un « **territoire vivant** ».

Quelles sont les conditions de réussite de la transition écologique territoriale ?

1. La mise en récit d'un projet territorial est un prérequis à ces transformations.

L'axe structurant d'une mise en transition d'un territoire est **la réflexion autour d'un récit commun et partagé**. Ce projet territorial définit **un chemin vers un avenir meilleur** tout en étant **consensuel et porté** par tous les acteurs locaux. Plus les forces vives du territoire y contribuent, plus ses actions seront acceptées et plus ses participants partageront un sentiment d'appartenance aux dynamiques de transition du territoire.

I. Etablir un diagnostic du territoire

Tout changement s'accompagne en premier lieu d'un **diagnostic du territoire, élaboré localement et collectivement, tenu à jour et nourri en permanence**. Ce dernier est spécifique à chaque territoire puisqu'il doit prendre en compte **son histoire, ses forces, ses faiblesses et ses opportunités**, la géographie de ses acteurs locaux, mais aussi ses dépendances, ses menaces et ses vulnérabilités. Les membres du comité d'orientation souhaitent préciser que ce diagnostic met d'abord en avant les **besoins primaires du territoire**.

Il s'appuie sur les stratégies écologiques, économiques et sociales existantes aux différents niveaux territoriaux, voire les contractualisations en cours ou passées.

II. Définir une trajectoire et des objectifs

Une fois le diagnostic établi, les acteurs locaux définiront la **trajectoire écologique et solidaire** du territoire. Elle contribuera à l'atteinte des **objectifs internationaux, européens, nationaux, régionaux et locaux**. S'il est évidemment question du futur désirable, elle doit pour autant demeurer **réalisable**. Se fixer des **objectifs concrets** avec **différentes temporalités** (court, moyen et long terme), tout en gardant le cap défini et le souci de leur faisabilité est un impératif. Ce processus est éminemment **cyclique** et la vision des objectifs doit donc pouvoir s'ajuster en fonction de la réalité et des moyens alloués.

III. Fédérer autour d'un projet de territoire partagé

La mobilisation large autour du projet de transition est une **condition de sa réussite**. La construction d'un récit collectif doit ainsi se faire en collaboration avec **tous les acteurs du territoire** : Etat, collectivités territoriales, acteurs économiques, environnementaux, sociaux, syndicaux, citoyens, etc. La participation des acteurs locaux à **la construction, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet** est un critère d'acceptabilité des mesures convenues et un facteur de lien humain et social sur le territoire. A l'identique, l'inscription des acteurs économiques dans la logique de **responsabilité territoriale des entreprises** est la première étape des approches alternatives ou innovantes, comme **l'économie circulaire, l'économie de la coopération et de la fonctionnalité** ou **l'économie sociale et solidaire**.

2. La transition écologique et solidaire du territoire nécessite de développer une approche systémique.

La transition écologique et solidaire est avant tout **une transition globale**, c'est-à-dire multithématique. Par définition, sa mise en œuvre doit donc être **transversale** et **éviter le cloisonnement des politiques publiques**. La transformation des modes de travail de l'action publique ou encore l'encouragement à la coopération sont des conditions de réussite de la transition.

I. Réformer les méthodes de gouvernance territoriale

Pour assurer une transition territoriale réussie, il est nécessaire d'associer systématiquement tous les acteurs et de repenser les modes de décision. Ces changements passent par **une approche-usager des problématiques**, plaçant le citoyen au cœur des politiques publiques, ou encore **le positionnement de l'Etat comme facilitateur** des démarches locales.

II. Profiter de l'intelligence collective

Pour accroître cette participation des forces vives du territoire et libérer les initiatives territoriales, **la co-construction** est placée au cœur du projet de territoire et de sa mise en œuvre. Cela passe par **la participation des entreprises**, créatrices d'emploi et pourvoyeuses de solutions multithématiques, engagées dans ces transitions dans le cadre de leur **responsabilité sociale et environnementale** (RSE) par leur raison d'être ou en tant qu'entreprise à mission. La participation des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) est toute aussi essentielle.

Cela passe enfin par la **participation des citoyens**, avec de nouvelles modalités de dialogue (notamment grâce aux outils numériques ou la mise en place d'ateliers et de conférences), de décision (budgets participatifs, votes en ligne) et **d'évaluation de l'action publique**. En cela, la transition écologique et solidaire est le vecteur d'une transition démocratique, qui donne la parole aux citoyens.

3. La réussite de la transition écologique et solidaire est fondée sur la mobilisation de nouveaux moyens d'ingénierie, de financement et d'animation des dynamiques locales.

Depuis plusieurs années, les acteurs territoriaux soulignent **un besoin d'ingénierie territoriale au service des dynamiques locales**. Ce besoin se décline en une offre externe (fondée sur l'Etat et les bureaux d'études, mais aussi l'ingénierie de pair-à-pair entre les collectivités), et une offre interne (fondée sur les ressources humaines propres à chaque collectivité territoriale), toutes deux nécessaires au montage des projets et à leur financement. Le besoin d'ingénierie se double d'un **besoin d'animation au niveau du territoire**, pour faire vivre la mise en œuvre du projet territorial et réussir les transitions territoriales.

I. Accompagner l'émergence des projets et leur pilotage

Les vagues successives de décentralisation ont généré **un transfert de compétences vers les collectivités territoriales**. Or, l'émergence de projets écologiques nécessite de **forts besoins en ingénierie humaine**, du fait de la pluridisciplinarité des actions de transformation. Un renfort des moyens d'ingénierie est donc essentiel à une transformation rapide de nos territoires. Il peut prendre la forme d'un renforcement des moyens de l'Etat, d'un renforcement des moyens des collectivités territoriales ou d'une **politique de compagnonnage** entre des territoires-pilotes de la transition et des territoires tout juste engagés dans la démarche.

Ce renfort d'ingénierie devra se coupler avec un **droit d'expérimenter, un droit à l'erreur et un droit d'innover**, pour que la transition écologique et solidaire épouse les contours et les particularités de chaque territoire. Il repose enfin sur une mobilisation des moyens financiers à la hauteur des enjeux des transitions attendues.

II. Suivre, évaluer et améliorer les démarches de transformation

La stratégie de conduite du changement doit impérativement être **suivie, évaluée et améliorée dans le temps**. Allant de pair avec un droit à l'erreur ou à la réorientation du projet, l'évaluation permet de vérifier l'efficacité et d'améliorer un projet tout au long de sa vie et ainsi d'inspirer de nouvelles initiatives. Elle permet aussi de s'assurer que la trajectoire est maintenue (ou révisée) et que les solutions mises en place sont acceptées de tous.

Elle est aussi un **ingrédient de la participation**, puisqu'elle permet une bonne information des parties-prenantes et fait naître de nouveaux débats, voire des avenants aux stratégies de transformation. Cette **stratégie évolutive** est ainsi un des éléments-clés des Contrats de transition écologique (CTE), enrichis tout au long de leur existence par de nouvelles actions et de nouvelles orientations.

III. Animer le projet et faire vivre une communauté

Afin que la transition écologique se fasse à dimension humaine, il est essentiel d'**assurer une animation locale** pour faire connaître, faire vivre et faire évoluer les dynamiques de transformation du territoire. Ces politiques d'animation et de partage nécessitent des moyens humains et financiers sur le territoire, mais elles sont aussi des éléments d'adhésion **dans le temps** des dynamiques et **de formation des citoyens à la transition écologique** tout au long de leur vie.

Plus généralement, elles permettent aux territoires de se **constituer en réseau**, d'alimenter des « **bibliothèques des savoirs écologiques** », en somme de s'instituer en **communauté apprenante** au sein desquelles les acteurs locaux **échangent, partagent les bonnes pratiques, voire parrainent des territoires** souhaitant engager leur propre transformation.

Conclusion : Réussir la transition écologique territoriale est un processus permanent

La transition écologique et solidaire territoriale est **un processus dynamique**, en perpétuelle évolution, **nourri par les contributions des acteurs et partenaires** de ces transformations locales : associations, entreprises, citoyens. Ces apports peuvent venir tant des représentants du territoire, que d'interlocuteurs d'autres territoires, car les outils numériques permettent désormais **un dialogue permanent entre les porteurs des transformations territoriales**. Des plateformes de partage, comme celle du réseau des Contrats

de transition écologique (CTE), ou des communautés apprenantes et les réseaux de collectivités, font ainsi office **d'espace de construction permanente des transitions**.

La transition écologique et solidaire est une construction partagée entre la commune, l'intercommunalité (ou son groupement), le département, la région et l'Etat. Elle s'inscrit dans des objectifs internationaux, européens et nationaux. C'est pourquoi, l'articulation entre les stratégies nationales et les stratégies territoriales est un véritable enjeu. La réussite de la transition écologique et solidaire dépend ainsi d'une part de la **mise en place d'une gouvernance adaptée** au regard des compétences dévolues à chacun, d'autre part **d'un juste équilibre entre co-construction des stratégies nationales et territorialisation des objectifs**.

Cet accord sur un objectif et une vision partagée de la transition doit aussi laisser **un espace à la recherche et la prospective**, dans la mesure où la science nous apprend chaque jour davantage et nous invite à innover dans nos manières d'appréhender les transitions nécessaires à la sauvegarde de notre pays et de notre planète.

Signataires :

Ministère de la transition écologique

AMF

ADcF

CEREMA

Ademe

Villes France

Assemblée des départements de France

OFB

France Urbaine

PETR Briançonnais, Ecrins, Guillestrois, Queyras

La 27^{ème} Région

Régions de France

Amorce

Colab'Studio

ANPP

C3D

APVF

Coutances Mer et Bocage

La Fabrique écologique

Syndicat mixte du Pays Vendomois

Les éco-maires

Fabrique des Transitions

Le Labo de l'ESS

AMF

PISTES

Loos-en-Gohelle, une ville en transition écologique L'implication des habitants, au cœur du développement durable

JULIAN PERDRIGEAT,
directeur de cabinet de Jean-François Caron, maire de Loos-en-Gohelle

Loos-en-Gohelle est une ville de 7 000 habitants, nichée aux pieds des deux plus hauts terrils d'Europe, résidus de l'exploitation minière qui a marqué le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais pendant près de trois siècles. Quand la mine ferme à Loos, en 1986, elle verrouille tout espoir. Il n'y a plus de production de charbon, plus de travail à pourvoir, les sols, l'eau sont pollués. L'avenir apparaît plus sombre et incertain que jamais.

Retrouver du sens en impliquant les Loossois

Pourtant de ce choc initial naît un processus de résilience qui va transformer la ville et ses habitants, radicalement. D'abord en instaurant les conditions d'une démocratie narrative : les Loossois expriment qui ils sont, lors de grands spectacles participatifs. Ils écrivent puis jouent une dramaturgie sur les anciens carreaux de fosse, rescapés de la destruction. À l'endroit exact où elles venaient travailler, les anciennes gueules noires participent désormais à des « sons et lumières » qui racontent l'histoire collective de Loos, son agriculture, son industrie, sa mémoire, la situation mortelle dans laquelle elle se trouve, bref sa trajectoire. Grâce au levier culturel dans lequel la municipalité investit (malgré les finances publiques exsangues et tandis que la culture est souvent considérée comme la dernière roue du carrosse), le territoire trouve de quoi entamer un travail de deuil. L'ancien monde meurt. Un autre peut alors tenter d'émerger.

Une démocratie d'exercice...

Vient ensuite le temps de mise en pratique d'une démocratie d'exercice. Le pays des corons est régi par un système paternaliste bien ancré où l'on n'a pas voix au chapitre. Or Loos-en-Gohelle doit réviser son plan d'occupation des sols (POS) : une formidable opportunité d'éducation populaire. Des questionnaires sont envoyés aux habitants, des réunions de quartier sont organisées afin de qualifier les besoins véritables : pas sur le POS en tant que

tel, document d'urbanisme trop technique, mais sur leur vie, leurs attentes, leur environnement direct.

Après plusieurs années de travail, quasiment le temps du mandat de l'équipe municipale en place, une *Charte du cadre de vie* est officialisée en 2000. Le POS est établi à partir de cette charte. Celle-ci, signée des différentes parties prenantes – habitants, commerçants, agriculteurs... –, dresse les grandes perspectives d'aménagement durable de la ville. Elle inscrit noir sur blanc cette méthode nouvelle de gouvernance collective, motrice de la résilience locale : l'implication des habitants, pilier fondamental du projet de ville durable.

La démocratie d'exercice n'est pas chose innée. Elle se pratique et s'apprend. Les agents, les élus sont formés à la bonne circulation de l'information, à la conduite de réunions de concertation et à la mise en œuvre de projets en coproduction. Cela change complètement la donne et le rapport à « l'autre » : la mairie, le maire, l'élu, l'administration, le technicien, le collègue de bureau, le voisin... C'est un apprentissage long et constant qui se transmet de proche en proche. Pourtant à Loos, il n'y a pas un chargé de mission « démocratie participative », ni un élu responsable « concertation » : tous, techniciens, élus, en sont coresponsables et portent cette méthode en transversalité. Ce qui implique par ailleurs un mode de management cohérent centré sur la coopération au travail, qui de même, ne va pas de soi, s'instruit, se pratique et s'apprend tout autant.

... qui encourage les initiatives des habitants

Aujourd'hui Loos-en-Gohelle fonctionne comme un écosystème démocratique vivant en interaction constante. Tout ne marche pas à 100 % mais globalement l'écosystème est capable de créer les conditions de mise en mouvement. Les Loossois savent qu'ils peuvent exprimer leurs attentes, qui de manière positive (une envie, un projet), qui de manière négative (une pétition, une contestation). Ils savent qu'ils auront du répondant pour instruire, qualifier, accompagner, voire amplifier leurs sollicitations et qu'ils seront en retour sollicités pour accompagner les politiques de développement durable.

Loos est dite « ville en transition ». Chacun peut prendre sa part. Des jeunes qui coproduisent leur skatepark avec les services techniques de la ville, des aînés qui gèrent au pied d'immeubles leurs potagers partagés, installés par la municipalité et les ambassadeurs du bien vivre alimentaire, le cybercoin qui forme aux outils du numérique et de l'impression 3D, la médiathèque comme laboratoire intergénérationnel du théâtre de mémoire, les agriculteurs qui redécouvrent le métier en basculant vers la bio sur des terres d'expérimentation mises spécialement à disposition par la mairie, qui participent à l'entretien des chemins ruraux quand les services techniques de la ville fournissent le matériel (70 % d'économies !), et organisent des temps de ramassage des déchets avec les scolaires dans la plaine agricole... Autres exemples : les marcheurs associatifs qui nettoient d'eux-mêmes les terrils, terrains de grimpe et de jeu, les ados du centre jeunesse qui organisent des « carrotmobs⁹ » pour sensibiliser les commerçants aux économies d'énergie... Un fourmillement d'initiatives qui redonnent du sens à l'action publique, rehaussent la légitimité du politique et favorisent le lien social, mais dont l'exhaustivité ne peut pas être détaillée ici¹⁰.

9. Cette pratique qui manie la carotte (d'où son nom) plutôt que le bâton s'apparente à un « contre-boycott » : les consommateurs soutiennent par leurs achats les commerces qui s'engagent dans des actions écologiques.

10. Voir par exemple *La France qui réussit, la réussite verte de Loos-en-Gohelle*, documentaire de la chaîne Public Sénat, disponible en VOD sur Internet et lire CHIBANI JACQUOT P., *Loos-en-Gohelle, ville pilote du développement durable*, Les Petits Matins éditions, Paris, 2015.

La ville en transition

Loos s'offre comme terrain d'expérimentation pour des pratiques démocratiques de proximité renouvelées. Elle le fait également dans le champ des écoactivités et des nouveaux modèles économiques territorialisés (économie circulaire, de la fonctionnalité et de la coopération), comme l'illustre la Base 11/19: l'ancien carreau de fosse sur lequel les Loossois jouaient leurs premiers spectacles narratifs dans les années 1980, aujourd'hui inscrit au Patrimoine mondial de l'humanité et devenu depuis pôle d'excellence régional du développement durable. Il accueille des organisations de pointe sur ces enjeux (centre ressource du développement durable [CERDD], CD2E, centre permanent d'initiatives pour l'environnement [CPIE] Chaîne des terrils...).

Mais Loos n'est pas un eldorado. Tout n'y est pas plus vert que chez le voisin. Les difficultés sont nombreuses et les enjeux éducatifs massifs quand près de 16 % de la population est au chômage. À 10 kilomètres d'Hénin-Beaumont, la montée lente et inexorable du Front national pourrait pousser à la désolation, comme la montée graduelle du niveau des précipitations et la fréquence des inondations, dues aux changements climatiques trop peu appréhendés.

Ce qui se joue à Loos est intéressant mais insuffisant. La transition doit être portée de concert à une autre échelle, et les éléments de réponse inventés à Loos, comme ailleurs dans d'autres villes en transition, pouvoir être questionnés et ramifiés. L'enjeu, par cette ramification des solutions locales, est de pouvoir changer d'échelle.

Une politique de résilience territoriale massive à l'échelle nationale, où l'on remet au centre les espaces d'expression de soi, où l'on crée les conditions de prise d'initiatives, où l'on agit collectivement autour des biens communs qui nous lient, en cohérence avec les trajectoires territoriales, doit pouvoir prendre place. C'est le sujet central. Mais la campagne présidentielle à venir ne semble pas s'orienter de ce côté...

► Pour en savoir plus : www.loos-en-gohelle.fr

ÉVALUATION DE L'ADEME

L'agence de l'environnement et de la maîtrise énergétique (ADEME) a porté en 2015-2016 une évaluation externe scientifique sur la méthode de Loos-en-Gohelle et a identifié la ville « comme étant un démonstrateur de la conduite du changement vers une ville durable ». « Conduire le changement, c'est mettre en mouvement l'ensemble des acteurs du territoire pour opérer la transition écologique et sociale vers un modèle de développement plus durable. Les effets attendus du déploiement d'une telle stratégie sur le chemin d'un nouveau modèle de développement durable et résilient sont les suivants : »



Extrait de : « Loos-en-Gohelle : un démonstrateur de la conduite de changement vers une ville durable », ADEME, janvier 2016
www.ademe.fr/loos-gohelle-demonstrateur-conduite-changement-vers-ville-durable.



ENVIRONNEMENT

VÉGÉTALISATION DE L'ESPACE URBAIN

Citoyens jardiniers : ils ont la bêche !

Le reconfiement n'aura pas découragé nos citoyens jardiniers Palaisiens. Bien au contraire... Initié en octobre dernier, le projet de végétalisation participatif de l'espace urbain a emporté l'adhésion des habitants. Neuf projets ont d'ores et déjà été retenus par le comité de pilotage et quinze autres sont actuellement à l'étude. Premiers coups de bêche, impasse de Stalingrad et chemin de la Motte Samson.

Depuis le mois de décembre, les équipes de jardiniers des espaces verts de la Ville sont à pied d'œuvre pour apporter leur touche d'experts aux projets de végétalisation proposés par des habitants. « Nous étudions la faisabilité de chaque projet, discutons les améliorations que nous pouvons apporter avec chaque citoyen jardinier », explique Virginie Bertrand, responsable d'équipe. Une collaboration qui porte ses fruits et fait bourgeonner les idées. « La fenêtre de notre cuisine donne sur ce mur gris et triste, et quand on a appris l'existence de ce projet participatif, ma femme et moi, on n'a pas hésité un seul instant », raconte M. Franchi. D'un simple bac à fleurs, leur idée de départ évolue rapidement sur les conseils des jardiniers de la Ville. « Pour quoi ne pas habiller ce mur, d'un treillage avec des plantes grimpances ! » proposent-ils. « Autant dire que la vue de ces plantes change tout, de l'avis même de nos amis », se réjouit notre citoyen jardinier, totalement conquis. Un point de vue, au propre comme au figuré, partagé par une autre habitante palaisienne, Mme Luca, chemin de la Motte Samson. « Je trouvais dommage que ce petit flot de verdure à proximité de l'école

27 Palaiseau mag 292 | FÉVRIER 2021

À LA UNE 

LES ASSISES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CHRONIQUE D'UNE VILLE EN TRANSITION

De quelle nature êtes-vous ? De celle qui aspire à changer la société en adoptant de nouveaux comportements, en imaginant des solutions ? Êtes-vous de ceux pour qui la promesse d'un monde meilleur ne suffit plus, convaincus qu'il nous appartient de le construire ? Au cœur d'une crise mondiale sans précédent, ce nouveau départ n'en aurait que plus de sens, en posant ensemble les bases solides et concrètes d'un avenir durable. Pour en tracer le chemin, un premier grand rendez-vous citoyen palaisien sera organisé à partir de mars prochain, Les Assises de la transition écologique. Prologue d'un dialogue concerté, entre la Ville et ses habitants, où chacun pourra devenir l'acteur d'un monde en transition.

DÉBUT DE L'AVENTURE EN MARS !



Palaiseau mag 292 | FÉVRIER 2021

28



LE PROJET DE TOUS LES PALAISIEUS

DE LA GENÈSE À LA GERMINATION DES IDÉES

/// Nous commencerons le printemps 2020 avec une conférence citoyenne afin de bâtir avec les Palaisiens un plan de transition écologique sur 5 ans. /// déclare le Maire, Grégoire de Losteyrie, au lendemain de sa réélection. La crise sanitaire a décalé cet événement d'un an.

Dans le sillage de la démarche participative et prospective Palaisseau 2020, menée entre 2018 et 2019, qui a vu naître le germe de nouvelles idées autour de l'environnement et de l'écologie, les Assises de la transition écologique seront en quelque sorte le terreau d'où vont éclore les projets. Des actions concrètes qui s'articuleront autour de 4 thématiques spécifiques :



LES ASSISES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ACTE 1 : DE L'ENGRAIS POUR NOURRIR LES PROJETS : UN PANEL CITOYEN

Afin que vos idées fertilisent la ville durable dans laquelle vous et tous les Palaisiens souhaitez vivre, un panel d'une vingtaine de citoyens sera tiré au sort en février. « Ce panel sera représentatif de la population en termes de quartiers, d'âge... Il va nourrir les décisions des élus en termes de transition écologique. » précise Delphine Person, Adjointe au Maire, en charge de la transition écologique. Tiré au sort, le panel sera constitué par une liste de Palaisiens de plus de 18 ans inscrits sur les listes électorales. Pour ceux et celles qui ne figurent pas sur les listes électorales, vous pourrez vous inscrire via un formulaire sur le site de la Ville jusqu'au 7 février inclus, afin d'être intégrés au tirage au sort.

Pour accompagner l'éclosion des différents projets, environ huit réunions animées par plusieurs intervenants experts permettront au panel citoyen de puiser des idées et des pistes de réflexion autour de la mise en place de ces actions et de la déclinaison communale du PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial).

AU CŒUR DU PCAET DE PARIS-SACLAY

Les Assises de la transition écologique à Palaisseau s'inscrivent dans le cadre de la construction et de la déclinaison du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Paris-Saclay. Ce programme à l'échelle de l'agglomération comprend 123 actions à mettre en œuvre pour engager durablement la transition écologique sur le territoire. Issu d'une démarche de co-construction rassemblant près de 400 participants (entreprises, institutions, associations, habitants, élus...), il a notamment pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre, développer l'économie circulaire et les énergies renouvelables sur le territoire.

ACTE 2 SCÈNE 1 : UN ÉVÈNEMENT D'OUVERTURE

À tout grand projet, se doit un événement d'ouverture marquant. Prévû en mars, il sera parrainé par des personnalités de renom autour des questions de la transition écologique, de la préservation de l'environnement... À cette occasion, l'ensemble des Palaisiens pourra participer à une conférence-débat sur les enjeux de la transition écologique avec des intervenants spécialisés. Un événement à ne pas rater !

ACTE 2 SCÈNE 2 : UNE GESTATION EN QUATRE TEMPS : DES RENDEZ-VOUS DE L'ENVIRONNEMENT

À partir du mois de mars, jusqu'en juin, quatre rendez-vous de l'environnement autour d'une des thématiques (mobilités, énergie, environnement, économie circulaire & gestion des déchets) seront organisés en différents lieux : l'Espace Salvador Allende, le Centre social des Hautes Garennes, la MJC et le Cinépal. Animés par un expert et ouverts au public, ces rendez-vous seront un véritable creuset d'idées et de porteurs de projets. **La participation active des habitants, au travers de leurs questionnements, des débats, d'ateliers pour les familles et les enfants... est essentielle.** encourage les organisateurs tout en insistant sur la convivialité de l'événement. Vous nous, la municipalité, toutes les instances, comme les associations palaisiennes, ont un rôle à jouer pour faire de cette transition, un acte majeur et déterminant pour la Ville de Palaisseau.

/// Soyez vous-même le changement que vous voudriez voir dans le monde. ///
Gandhi

À LA UNE

FOCUS SUR LES RENDEZ-VOUS DE L'ENVIRONNEMENT

Participez aux rendez-vous de l'environnement ! Venez réfléchir, proposer, débattre, découvrir, partager... et même vous amuser, pour compléter ensemble le plan de transition écologique de la ville !

La crise sanitaire a démontré l'importance du maillon local pour apporter des solutions rapides et pertinentes. L'échelle municipale offre une souplesse d'agir et permet un creuset d'idées et de dynamiques. Les Assises de la transition écologique proposent, par une démarche originale, d'être le projet de tous les Palaisiens. C'est grâce à une émulation collective que nous parviendrons à bouger les montagnes et c'est dans un dépassement collectif, que nous trouverons les ressources

pour synchroniser évolutions vertes et progrès, sans oublier l'essentiel: le rythme naturel et biologique qui donne son vrai sens à la vie. Le monde de demain prend racine au sein du local, dans notre ville, au travers de vos idées, vos compétences, vos expériences et vos ressentis. Nous avons besoin de vous tous, pour l'imaginer et le construire.

Et maintenant, c'est à vous! Jusqu'où peut-on, doit-on aller? Et comment le faire?

LES ASSISES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les rendez-vous, réunions et conférences seront adaptés au contexte sanitaire.

Cette démarche originale est le projet de tous les Palaisiens. Le local est le maillon essentiel à la construction d'une autre ère, le laboratoire d'une nouvelle manière d'expérimenter notre quotidien. Nous comptons sur vous et sur notre ville, qui a su montrer, au cours de son histoire, ses spécificités et son exemplarité.

Grégoire de Lasteyrie

MARS
Ouverture des Assises de la transition écologique

AVRIL
Rendez-vous de l'environnement : L'ÉNERGIE

JUIN
Rendez-vous de l'environnement : ÉCONOMIE CIRCULAIRE

MARS
Rendez-vous de l'environnement : LES MOBILITÉS

MAI
Rendez-vous de l'environnement : ENVIRONNEMENT & ALIMENTATION

DÉCEMBRE 2021
Le Conseil municipal délibère sur le plan de transition écologique, déclinaison communale du PCAET



L'ESSENTIEL

- Une démarche collective
- Une cérémonie d'ouverture en mars 2021
- 4 rendez-vous pour faire germer les idées
- Environ 8 réunions de travail, pour le panel d'une vingtaine de Palaisiens
- Des propositions pour l'avenir de la ville

LES 4 AXES DE LA TRANSITION

Palaiseau est déjà engagé sur le chemin de la transition écologique. Découvrez ici, à titre d'exemples, des actions mises en place par la Ville.

MOBILITÉS

C'EST LANCÉ : LE PLAN VÉLO
Avec son Plan vélo, la Ville est, passée à la vitesse supérieure en termes de mobilités douces. L'initiative vise à encourager la pratique du deux-roues. Densification du réseau cyclable, création de parcs à vélos, implantations de locaux vélos sécurisés (aux abords des gares notamment), aide financière pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique... Ces premières actions font déjà leurs preuves.

Pour aller plus loin, on a besoin de vous ! Les pistes de réflexion sont nombreuses : Transports collectifs ? Autopartage ? ... Venez avec vos idées !

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

C'EST LANCÉ : LE TIERS-LIEU
Dans la foulée de la démarche de démocratie participative « Palaiseau 2030 », l'association « Palaiseau Tiers Lieu en ébullition » s'est constituée. Accompagnée par la Ville, elle dessine peu à peu les contours de cette future structure. Une recyclerie, des ateliers partagés, une bibliothèque, un tiers-jardin, un espace dédié à l'économie locale, un espace de convivialité avec restauration... bref, un nouveau lieu à construire pour se divertir, se rencontrer et échanger.

Changer les habitudes, produire de manière durable, limiter le gaspillage des ressources et la production de déchets, recycler ... pour avancer plus vite, on compte sur votre implication dans la démarche !

ALIMENTATION ET ENVIRONNEMENT

C'EST LANCÉ : 80% DE BIO, LABELLISES, FILIÈRES COURTES, DANS LES CANTINES.

Depuis septembre 2019, les écoliers palaisiens bénéficient de repas garantissant une alimentation responsable et durable à 80 % (bio, label, filières courtes). Conditionnées en barquettes celluloses biodégradables, plus respectueuses de la santé et de l'environnement, les plats sont préparés pour une cuisine soignée et équilibrée prête à sortir des fourneaux pour régaler les papilles de nos jeunes gastronomes...

Trame verte, maraîchage, corridor écologique... Pour avancer plus vite, on sollicite vos idées !

ÉNERGIE

C'EST LANCÉ : LE CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Un contrat de performance énergétique renouvelé en 2018 porte ses fruits. 17 bâtiments municipaux sélectionnés suite à un audit énergétique ont bénéficié de travaux d'isolation, de pose de fenêtres en double vitrage, de rénovation et de modernisation des systèmes de chauffage, d'éclairages par Led avec détecteurs de présence... En 2020, la facture de chauffage (gaz) a chuté de 40 % et la facture électrique de 14 %.

Et pour aller encore plus loin, on fait appel à vous ! Rénovation, énergies renouvelables, quelles sont les clés du futur ?

Éducation populaire et transition climatique

[Tribune Fonda N°243](#) - Vers une transition énergétique citoyenne - Septembre 2019

Claude Gross

Sauvegarder la planète nécessite plus que jamais une mobilisation de tous. Faire appel à l'éducation populaire dans ce domaine au même titre que pour la culture et les loisirs peut aider à atteindre cet objectif.

Les principes de l'éducation populaire communément admis par les différents courants de pensée peuvent se résumer ainsi :

- Promouvoir, en dehors du système d'enseignement traditionnel, une éducation visant à l'émancipation individuelle et collective.
- S'adresser à tous les citoyens.
- S'appuyer sur l'action. La démocratie qu'elle défend ne peut pas s'enseigner, elle s'apprend parce qu'on la pratique. En ce sens elle est participative et reconnaît aux citoyens le pouvoir d'agir.

Mouvement associatif et éducation populaire sont étroitement liés. Contrairement au secteur marchand, le secteur associatif rassemble des personnes militantes autour d'un projet dont la finalité est très souvent la transformation sociale.

Concernant le défi que représente la transition climatique, le constat est préoccupant :

- Malgré quelques progrès, une grande partie de la population ne se sent pas concernée par l'enjeu de la transition climatique et des économies d'énergie. C'est souvent le cas des classes populaires qui subissent pourtant plus encore que d'autres les problèmes environnementaux.
- Toute mesure coercitive est rejetée par l'opinion (et instrumentalisée par certains politiques ...).
- L'accès à l'information et aux dispositifs d'aide demeure très inégalitaire.

Pour lever ces problématiques et difficultés, différentes propositions peuvent être avancées.

La lutte contre le réchauffement climatique et ses effets dévastateurs passe par un autre modèle industriel et agricole, la diminution de la consommation d'énergie en particulier des énergies fossiles, la réduction des gaz à effet de serre. Elle passe aussi par l'appropriation de cette question par l'ensemble de la société. Sur ce point les associations ont un rôle capital à jouer, [la réflexion de la Fonda sur les Objectifs de développement durable](#) a déjà tracé une partie du chemin.

La transition écologique doit être l'affaire de tous et non pas seulement celle de spécialistes et de militants écologistes. En conséquence, elle doit partir du vécu des habitants, de leur vie quotidienne analysée à l'échelle du local.

La démocratisation de la question écologique passe par plusieurs conditions :

— **Une véritable éducation populaire en matière de développement durable**, s'adressant aux plus jeunes comme aux plus âgés, aux habitants des quartiers populaires comme à ceux des quartiers résidentiels. À titre d'exemple, en 2015, le centre social l'Espélido de Montfavet a coopéré avec l'APARE à un projet campus euro-méditerranéen sur le thème « action citoyenne pour l'adaptation au changement climatique d'un quartier périphérique d'Avignon ». Le choix assez rare d'un quartier de la politique de la ville pour ce type d'étude s'est montré opportun avec une forte contribution de ses habitants au diagnostic et aux recherches de solutions de proximité en matière d'économie d'énergie.

Le réseau des associations, les centres de loisirs, le périscolaire, doivent être au cœur de la démarche. Ils doivent permettre une appropriation collective des notions de circuits courts, d'économie circulaire, d'obsolescence programmée, d'économie d'énergie..., cette éducation populaire doit mettre en avant le bien commun et les comportements solidaires. N'oublions pas que le poids de l'opinion est un facteur clé des choix gouvernementaux en matière de politiques publiques.

— **Les mesures prioritaires en matière de transition écologique doivent être compréhensibles pour tous et accessibles financièrement** aux catégories sociales les plus modestes. Elles doivent se justifier par un impact sur la santé et sur la qualité de vie tout en permettant de réaliser des économies nettement quantifiables.

— **La transmission d'une écocitoyenneté au quotidien.** Nous avons tous en nous, le pouvoir de changer nos modes de vie quel que soit le lieu où nous habitons. Chaque geste compte : utiliser le tri sélectif, mieux gérer ses déchets, moins consommer d'eau, isoler son logement, manger local et de saison, se déplacer autrement, participer à des opérations collectives de nettoyage de déchets ou de plantations d'arbres. Bien sûr, les actions doivent répondre au vécu et au territoire de vie de chacun. Elles sont évidemment différentes d'un lieu à un autre.

Est-il nécessaire de préciser que dans les quartiers populaires, on surconsomme moins que dans les quartiers résidentiels ! On est souvent « économe » avant d'être « écolo ». Les ateliers alliant écologie et économie fonctionnent très bien : comment cuisiner bien et pas cher, fabriquer ses produits ménagers, coudre ses vêtements... Contre le gaspillage, l'exemplarité des parents joue un rôle important auprès des enfants.

Les activités « nature » répondent aussi à un besoin clairement exprimé par les enfants et les adultes. Les sorties nature familiales connaissent généralement un grand succès et favorisent le vivre ensemble. Dans les zones urbaines, les enfants sont très demandeurs de jardinage et

de protection des animaux. Plus tard, ce seront des militants, voire des acteurs de la biodiversité.

Dans le même ordre d'idée, la demande de parcelles de jardin pour l'autoconsommation reste considérable. Il est fréquent de voir des jardins partagés en pieds d'immeuble parfaitement entretenus et respectés par le voisinage.

La question des déplacements est aussi cruciale. Si des progrès ont été faits pour les transports doux et les transports en commun, de trop nombreux quartiers et zones périurbaines restent enclavés créant une frustration chez la population.

— **Une coopération des associations pour accompagner le changement et les initiatives vers une meilleure qualité de vie.** Le réseau associatif, par son importance, par ses compétences en matière d'animation collective et surtout ses liens de proximité avec les habitants peut jouer un rôle essentiel. Beaucoup d'associations qui font de l'accompagnement social et culturel sont d'ailleurs déjà, et depuis des années, impliquées sur les questions de développement durable.

La plupart des associations, qu'elles appartiennent à un grand réseau ou non, qu'elles soient spécialisées dans l'éducation à l'environnement ou non, peuvent collaborer à cette mission en coopération avec les autres acteurs, dont les collectivités locales. Surtout, par leur dimension citoyenne, elles sont capables de favoriser les synergies au plus près des problématiques du territoire. Elles peuvent être porteuses de parole d'usagers, médiatrices (car les questions posées sont souvent complexes), accompagnatrice du pouvoir d'agir. Les associations ont un rôle à jouer pour encourager les gens à devenir acteurs, « Si notre parole a du pouvoir sur notre famille, notre classe, notre quartier, alors pourquoi ne pas aider la planète à tourner mieux ? ».

— **Une place particulière est à donner à la communication et aux actions des jeunes.** Ils sont de plus en plus nombreux dans le monde à s'inquiéter de leur futur et à vouloir changer les choses. Donnons-leur la parole et le pouvoir d'agir.

Se mobiliser pour arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde, agir pour une meilleure qualité de vie de chacun, mieux vivre ensemble de manière solidaire dans un même lieu, il s'agit d'un même combat qui peut préserver l'avenir de l'homme et la dignité humaine.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Spécialité

« Éducation à l'environnement, au développement durable
et à la culture scientifique et technique »

EDU

CONCOURS EXTERNE

Concours	Option/section	Epreuve	Matière
CEPJ E	EDU	102	2279

CONCOURS INTERNE

Concours	Option/section	Epreuve	Matière
CEPJ I	EDU	101	2279

TROISIEME CONCOURS

Concours	Option/section	Epreuve	Matière
CEPJ V	EDU	101	2279

